

Année 2023 - 2024  
Mercredi 10 juillet 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Syndicat Indépendant des Personnels  
de Direction de l'Éducation Nationale

### Une rentrée 2024 pour s'en sortir !

**Indépendance et Direction** attend de la représentation nationale et du nouveau gouvernement qu'ils répondent aux revendications des personnels de direction.

**Indépendance et Direction** n'a jamais cessé de lancer des alertes puis de dénoncer des politiques éducatives qui, en l'état, sans les moyens pour les appliquer, ne peuvent que conduire à dégrader les conditions d'exercice de la profession.

**Indépendance et Direction** a également dénoncé un mode de gouvernance injonctif qui a fortement dégradé nos conditions de travail.

**Indépendance et Direction** continuera à porter avec force et détermination ses mandats et demande, dès la rentrée 2024 et en priorité :

- le retrait :
  - ↪ du choc des savoirs (ID-flashes [n°30](#) et [n°35](#)),
  - ↪ du décret du remplacement de courte durée ([D.2023-732 du 8/08/2023](#)),
  - ↪ des nouvelles modalités d'organisation du baccalauréat professionnel,
  - ↪ des évaluations des établissements,
  - ↪ de l'évaluation des adjoints par les chefs d'établissement,
- la révision des modalités d'organisation :
  - ↪ des stages de seconde,
  - ↪ du SNU,
  - ↪ des évaluations nationales,
- l'évaluation systématique de toute réforme comme préalable à la suivante,
- le retour à la conversion d'1HSA = 36 HSE,
- le remplacement effectif de tous les personnels absents,
- la création des postes statutaires nécessaires de personnels de direction pour remplacer les personnels absents et la mise en place de brigades de remplacement,
- des équipes de direction et administratives complètes et formées,
- une revalorisation des personnels de direction par l'augmentation de 300 points d'indice mensuel, 30 % d'accès à la HC et un minimum de 3000 € nets à l'entrée dans la carrière,
- le rétablissement des prérogatives des commissions administratives paritaires, notamment lors des opérations de mobilité et de promotion,
- un dialogue social renouvelé fondé sur la négociation avec les organisations syndicales.

Le Secrétariat National

Indépendance et Direction 